



VOTRE RÉSIDENCE
DANS UN DOMAINE PRIVÉ
HAUT DE GAMME
POUR VOUS RESSOURCER



QU'EST-CE QU'UN DOMAINE RÉSIDENTIEL DEUXIÈME ADRESSE ?

Dans nos Domaines Résidentiels, vous devenez propriétaire de votre résidence secondaire au cœur d'un domaine haut de gamme accessible toute l'année et profitez de votre emplacement privé*.

Offrez-vous **un pied-à-terre de qualité en pleine nature :
bordure de plage, de forêt, ou en plein cœur du bocage.**



LE CONCEPT

Un concept 100% éco-responsable français

Dans les Domaines Résidentiels Deuxieme Adresse, le respect de la nature est au centre de toutes nos préoccupations. En charge de la totalité des travaux d'aménagement des domaines, nous mettons un point d'honneur à garantir l'éco-responsabilité des réalisations en réduisant au maximum leur impact sur l'environnement tout en répondant aux normes constructives. Les résidences bois sont fabriquées par des partenaires français bénéficiant d'un véritable savoir-faire.

Vous êtes propriétaire de votre résidence

Dans nos Domaines Résidentiels, vous devenez propriétaire de votre résidence secondaire parmi nos gammes de Résidences Mobiles de Loisirs de 35 à 72 m². Vous profitez de votre emplacement privé* au cœur d'un domaine haut de gamme accessible toute l'année, entretenu et sécurisé par vidéo !

Vous disposez comme bon vous semble de votre résidence et de son emplacement, au cœur d'un domaine privé, pourvu de tous les équipements et proposant une large gamme de services.

Les résidences sont livrées "prêtes à vivre" et disposent de tout le confort et de l'équipement d'une habitation contemporaine moderne (meubles, literie, électroménager, connexion Wi-Fi, etc.).

*L'acquisition d'un groupe de parts de SCI vous confère un droit de jouissance sur l'emplacement. **Terrain Viabilisé (Eau, Electricité, TAE, TV câble, Internet Fibre).**

Vos avantages financiers

Le coût d'acquisition d'un emplacement dans un Domaine Résidentiel Deuxième Adresse varie selon la taille (**de 250 à plus de 500 m²**) et la situation. Les biens acquis en Domaine Résidentiel étant considérés comme des Résidences Mobiles de Loisirs (RML), ils sont exonérés de taxe d'habitation et taxe foncière.

Un ensemble de services disponibles à l'année

Vous accédez toute l'année à un ensemble de services** mis à votre disposition ainsi qu'à celle de votre famille et amis : accès sécurisé, piscine couverte et chauffée, balnéothérapie, aires de jeux pour les enfants, boulodrome, salle détente, entretien du domaine...



VOUS SOUHAITEZ
METTRE VOTRE BIEN
EN LOCATION ?

Nous sommes là pour vous accompagner dans la gestion locative de votre bien.



NOS ENGAGEMENTS



Conforme aux normes RT 2012



Confort du bois



Résidence connectée



Accessibilité aux personnes à mobilité réduite



Personnalisation de votre maison



Animaux admis

Les charges collectives des Domaines résidentiels Deuxième Adresse comprennent :

- > L'entretien
- > La vidéo surveillance
- > La taxe foncière
- > La taxe d'ordures ménagères
- > L'abonnement à l'eau et l'électricité des parties communes
- > L'assurance
- > La gestion du parc



“

À ce jour, plus de
500 propriétaires
nous ont fait confiance pour
l'achat de leur résidence
secondaire.

”

Domaines résidentiels
Deuxième Adresse
100% éco-responsables en

**VENDÉE ET
CHARENTE-MARITIME**

 Projets à venir


DEUXIÈME ADRESSE
MA RÉSIDENCE SECONDAIRE

Plus d'informations sur :
www.deuxieme-adresse.com

Tél. 02 51 93 55 26
contact@deuxieme-adresse.com

[f](#) | [in](#) | [@](#) | [v](#)



Découvrir
Deuxième Adresse
en vidéo

UNE FILIALE DU GROUPE DURET

